

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE TOUT-TERRAIN

Ce règlement complète ou modifie les Règles Spécifiques Endurance Tout-Terrain

**Compte tenu de la situation particulière intervenue en 2020,
les épreuves 2020 et 2021 compteront pour une saison 2020/2021**

Le Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain se disputera selon le calendrier suivant : ¹

18-19 avril 2020	6 heures des Charentes	Asa Augias
<u>22-23 août 2020</u>	6 heures de Santerre	Asa Picardie
20-21 juin 2020	6 heures de l'Orléanais	Asa du Loiret
11-13 septembre 2020	24 heures de France	Asa 91
<u>11-13 septembre 2020</u>	<u>6 heures d'Île de France</u>	<u>Asa 91</u>
09-11 octobre 2020	6 heures du Maine	Asa Maine Bretagne
<u>09-11 octobre 2020</u>	6 heures Bordeaux St Laurent d'Arce	Asac du Sud Ouest

Nota : les épreuves organisées en 2021 seront ajoutées ultérieurement

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. OFFICIELS

En plus des officiels prévus par le règlement standard :

- 1 Commissaire Technique Délégué désigné par la FFSA.
- **L'organisateur désignera un chargé du contrôle de la publicité et des numéros de course parmi la liste des officiels**

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTION

Tout pilote qui s'engage à une endurance du Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain est admissible pour marquer des points au dit Championnat.

Les pilotes titulaires d'une licence étrangère seront autorisés à comptabiliser des points aux classements du Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain :

Aucun concurrent, pilote ou véhicule ne pourra prendre part à une épreuve comptant pour le Championnat de France d'Endurance Tout-terrain tant qu'il ne figurera pas sur la liste des admis aux essais de ladite épreuve. ²

3.1.5. Le montant des droits d'engagement à une course d'Endurance Tout-Terrain est à la discrétion de l'organisateur.

¹ **Modification adoptée par le Comité Directeur (e-vote du 6 juillet 2020)**

² **Modification adoptée par le Comité Directeur du 29 juillet 2020**

4.3. NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront attribués à l'année.

Les 10 premiers numéros de chaque groupe seront **attribués d'office** aux 10 premiers **pilotes classés dans les Championnats et Challenges** de l'année précédente.

Ils seront attribués comme suit :

- 1 à 199 T1A et T3 **classes 1A & 1B**³ - Championnat de France
- 201 à 299..... T1B – Challenge 2 roues motrices
- 301 à 399..... T2, T2B et T2B+ - Championnat de France Endurance 4X4 dont 4x4 Classic
- 401 à 499..... SSV **et T3 classe S**³ - Challenge SSV Endurance

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COURSE

7.5.1. Les transpondeurs sont obligatoires et seront fournis par l'organisateur.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

9.1. CHAMPIONNAT PILOTES

A l'issue de chaque endurance cinq (5) classements distincts seront établis :

- un classement **général** pour les pilotes des groupes T1A et T3 **classes 1A & 1B**,
- un classement **général** pour les pilotes des groupes T2, T2B et T2B+,
- un classement **général** pour les pilotes du groupe T1B,
- un classement **général** pour les pilotes admis au challenge 4x4 Classic,
- un classement **général** pour les pilotes des groupes SSV **et T3 classe S**.

A aucun moment il ne devra être établi un classement général tous groupes confondus.³

9.2. ATTRIBUTION DES POINTS

9.2.1. **Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain (T1A et T3 classes 1A & 1B), Challenge Endurance 2 roues motrices (T1B), Challenge SSV Endurance (SSV et T3 classe S)**³

Une attribution de point sera faite comme ci-après :

Classement	Général	Classe
1 ^{er}	10 points	10 points
2 ^{ème}	8 points	8 points
3 ^{ème}	6 points	6 points
4 ^{ème}	5 points	5 points
5 ^{ème}	4 points	4 points
6 ^{ème}	3 points	3 points
7 ^{ème}	2 points	2 points
8 ^{ème}	1 point	1 point

³ Modification adoptée par le Comité Directeur (e-vote du 13 février 2020)

NOTA :

- Lorsqu'une classe comporte moins de 3 partants, le nombre de points attribués au classement de celle-ci sera divisé par 2 sauf si le concurrent est classé dans les 5 premiers du **classement général de sa catégorie.**⁴

9.2.2. Championnat de France Endurance 4x4 (T2, T2B et T2B+)

Classement	Général	Groupe	Classe
1 ^{er}	10 points	10 points	10 points
2 ^{ème}	8 points	8 points	8 points
3 ^{ème}	6 points	6 points	6 points
4 ^{ème}	5 points	5 points	5 points
5 ^{ème}	4 points	4 points	4 points
6 ^{ème}		3 points	3 points
7 ^{ème}		2 points	2 points
8 ^{ème}		1 point	1 point

NOTA : lorsqu'une classe et ou un groupe comportent moins de 3 partants, le nombre de points attribués au classement de ceux-ci sera divisé par 2 sauf si le concurrent est classé dans les 5 premiers du classement général **réserve aux pilotes des groupes T2, T2B et T2B+.**⁴

9.2.3. Challenge Endurance 4x4 Classic

Classement	Groupe	Classe
1 ^{er}	3 points	10 points
2 ^{ème}	2 points	8 points
3 ^{ème}	1 point	6 points
4 ^{ème}		5 points
5 ^{ème}		4 points

NOTA : Lorsqu'une classe comporte moins de 3 partants, le nombre de points attribués au classement de celle-ci sera divisé par 2 sauf si le concurrent est classé dans les 5 premiers du classement général **réserve aux pilotes admis au Challenge 4x4 Classic.**⁴

NOTA : Un coefficient de 1,5 sera appliqué aux courses de 24 heures

9.3. POINTS DE BONUS

Participation

2 points à l'équipage de la voiture ayant pris le départ de la course.

Arrivée

3 points à l'équipage figurant au classement **final** de la course.

⁴ Modification adoptée par le Comité Directeur (e-vote du 13 février 2020)

Ces points seront acquis définitivement par le pilote et ne pourront être décomptés, sauf en cas de disqualification.

9.4. CLASSEMENT FINAL ⁵

~~Tous les résultats et la totalité des points de bonus seront pris en compte pour l'établissement du classement final du Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain, du Championnat de France Endurance 4x4, du Challenge Endurance 2 roues motrices, du Challenge SSV Endurance et du Challenge Endurance 4x4 Classic.~~

- *Pour les concurrents ou pilotes ayant pris part de 1 à 6 épreuves organisées : tous les résultats sont retenus.*
- *Pour les concurrents ou pilotes ayant pris part de 7 à 8 épreuves organisées : le plus mauvais résultat est décompté.*
- *Pour les concurrents ou pilotes ayant pris part à plus de 9 épreuves organisées : les deux plus mauvais résultats sont décomptés.*

Ces résultats et la totalité des points de bonus seront pris en compte pour l'établissement du classement final du Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain, du Championnat de France Endurance 4x4, du Challenge Endurance 2 roues motrices, du Challenge SSV Endurance et du Challenge Endurance 4x4 Classic.

ARTICLE 10. PRIX ET COUPES

10.1. REMISE DES PRIX

Le montant et /ou la nature des prix distribués est laissé à la discrétion des organisateurs.

Si l'organisateur le prévoit, la répartition des prix devra figurer au règlement particulier de la compétition. La remise des prix pourra avoir lieu au podium d'arrivée. Dans ce cas, les voitures seront considérées comme étant en parc fermé, même si elles accèdent au podium pour la cérémonie et ce, jusqu'à publication du classement définitif.

⁵ Modification adoptée par le Comité Directeur du 29 juillet 2020